

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Février 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 9 Février à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/01/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/01/2024.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, Mme BROU Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : Mme VANDENBUSSCHE Julie

2024_06 – Cimetière : tarifs des concessions

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de fixer les tarifs suivants à compter de la date de décision :

Concession cimetière

30 ans : **150.00 €**

50 ans : **250.00 €**

Concession cimetière avec caveau

30 ans : **1 320€**

50 ans : **1 380€**

Columbarium case 2 emplacements

30 ans : **500.00 €**

50 ans : **600.00 €**

Columbarium case 4 emplacements

30 ans : **600.00 €**

50 ans : **700.00 €**

Cavurne

30 ans : **150.00 €**

50 ans : **200.00 €**

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir

GRATUIT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09 Février 2024
La Maire
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance
Mme VANDENBUSSCHE Julie

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 16/02/2024

Transmis au contrôle de légalité le : 16/02/2024